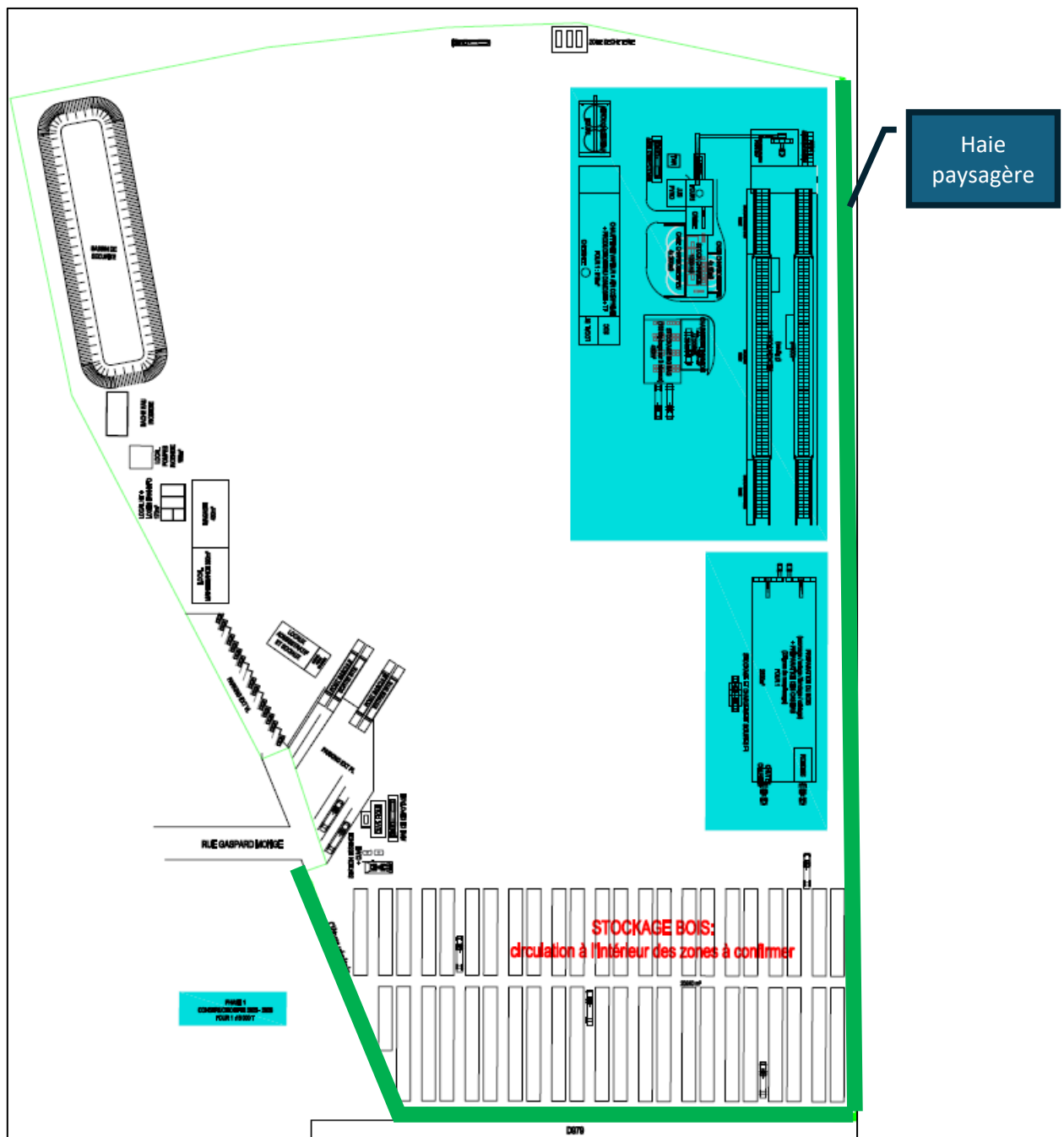


Notice Paysagère du projet BORDET à Décize

Le projet prévoit la création **d'environ 770 ml** de haie champêtre sur les côtés Est et Sud du projet.
Les caractéristiques des haies sont les suivantes :

- Haie arbustive haute de 3 à 5 m de hauteur et d'une largeur minimale de 2,5 m pour masquer les installations du site. Cette haie permettra également de reconstituer des habitats favorables à la nidification de l'avifaune et au refuge des mammifères et des reptiles.
- La haie pourra être positionnée sur un talus constitué des déblais provenant de la phase travaux du projet. Cela permettra de réduire les évacuations des déblais hors du site



Ces haies seront composées de 2 étages afin d'offrir une occultation rapide avec les croissances variées d'arbustes.

Ces haies reprendront les codes des haies locales existantes avec des espèces essentiellement caduques et support de biodiversité via les inflorescences et fruits variés.

Composée d'une majorité de grands arbustes, la plantation sera en ligne tous les 60 cm après un apport de compost sur 1 m de large et 30 cm de profondeur. Les espèces choisies devront également supporter la taille, inévitable pour le maintien du gabarit.

Les végétaux devront être labellisé Végétal local. Ils proviendront de pépinières situées en zone climatique 6 : Climat semi continental à semi océanique. Toutes les espèces seront adaptées au climat et sol local.

- Les arbustes hauts (entre 3 et 5 m) pourront être le Fusain (*Euonymus europaeus*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) et le Noisetier (*Corylus avellana*).
- Pour les arbustes bas (entre 1,5 m et 3 m), les espèces préconisées sont le Prunellier (*Prunus spinosa*), le Troène commun (*Ligustrum vulgare*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) et l'Eglantier (*Rosa canina*).



Cornouiller sanguin
(*Cornus sanguinea*)



Troène commun
(*Ligustrum vulgare*)



Noisetier (*Corylus avellana*)



Aubépine (*Crataegus monogyna*)



Prunellier (*Prunus spinosa*)



Fusain d'Europe
(*Euonymus europaeus*)

Parmi ces espèces, le troène est semi-persistant. En période hivernale, il subsistera un léger couvert composé d'une partie des feuilles des troènes, suivant les conditions météo.

La société BORDET s'engage à entretenir régulièrement cette haie.